

REMERCIEMENTS ADRESSÉS

A

NOTRE BON FRÈRE DIDACE

DÉCLARATION. — Dans la publication des faits attribués par nos Correspondants à l'intercession du Frère Didace, nous déclarons n'avoir jamais prétendu et ne vouloir en aucune façon anticiper sur le jugement de notre Mère la sainte Eglise Romaine à laquelle nous en laissons l'appréciation.

AVIS. — Dans le but de travailler à l'introduction de la cause du Frère Didace, nous prions toutes les personnes qui ont obtenu de lui quelque faveur signalée et bien constatée de nous en donner connaissance. *Nulle relation ne sera publiée à moins d'être contresignée par un prêtre, et par un médecin, s'il s'agit d'une guérison, et accompagnée de l'adresse complète de la personne qui demande la publication.* Nous garderons toute la discrétion exigée, et toutes les relations seront publiées dans l'ordre de leur réception.

Québec. — 20 janvier 1896. Je souffrais depuis quatre ans d'un mal de pieds déclaré incurable par les médecins. Je me suis mise à invoquer le Frère Didace pour obtenir une guérison qui m'a été acordée après une neuvaine. Je viens m'acquitter de la promesse de publication.

Dame J. F.

Delorimier. — Une déviation organique dans les entrailles m'obligeait à porter constamment un appareil. Lasse de recourir aux médecins qui me soignaient depuis un an, je me recommandai au Frère Didace, et au bout de quelque temps j'étais guérie.

Dame J. A. P.

Montréal. — Mon enfant, malade depuis assez longtemps, s'est trouvée guérie après une neuvaine. J'en remercie publiquement le Bon Frère, ainsi que je l'avais promis.

Dame LAURIN.

Mademoiselle R. D. T. était affligée d'une fistule depuis 4 ou 5 ans. Après avoir beaucoup souffert en silence, elle se confia aux soins d'un docteur que ne lui promit la guérison qu'au prix d'une opération douloureuse. Dans cette extrémité elle préféra les soins du bon Frère Didace, et pour les obtenir elle commença une série de neuvaines. Sa famille et ses amis se joignirent à elle dans la dernière qui fut couronnée d'un succès complet. Un an et demi s'étant écoulé depuis, l'heureuse protégée du